Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212200281-20260608-2026_06_05_35-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de LANNION
Canton de TREGUIER
2026_06_05_35

FEUILLET 2026_35

Commune de CAMLEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de convocation : 29 mai 2026
15 membres en exercice
13 membres présents
15 votants
0 absent

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M THEBAULT Christophe, Maire.

Présents : THEBAULT Christophe, LE NAOUR Nathalie, LE GOFF Rémi, JEAN-LE LAY Annic, LAURENT Yann adjoints, BERTHELÉ Geneviève, RUZIC Olivier, PARMENTIER Alain, DELAUNOY Julie, DORNIOL Benoît, PONDAVEN Patrick, DIVOUX Laurent, GUILLAUME Carine conseillères et conseillers municipaux.
Procuration : LE COZ Céline à RUZIC Olivier et SUCHET Gaëlle à LE NAOUR Nathalie.
Absent :
Secrétaire de séance : LAURENT Yann.

OBJET : RENOUVELLEMENT DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DE DOTATIONS PROJET D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTI-SPORTS

Dans le cadre du développement de sa politique sportive et de loisirs, la Commune de Camlez envisage la création d'un espace ludique et pédagogique destiné à l'ensemble de la population. Accessible en libre accès, cet équipement permettra à toutes les tranches d'âge de pratiquer diverses activités sportives en toute autonomie. Les disciplines pouvant y être pratiquées sont notamment le football, le handball, le basketball, le badminton, le volleyball et le tennis.

Ce terrain multi-sports est composé d'un espace de 12,12 m x 22,02 m avec une structure en acier composite et d'un gazon synthétique, de deux mini-buts brésiliens et d'un kit de basket extérieur.

Il indique qu'un dossier de demande de subvention avait été déposé l'an dernier auprès de plusieurs organismes financeurs, notamment auprès de l'Agence Nationale du sport. Toutefois, cette demande n'a pas abouti à l'obtention d'une aide financière. Il propose par conséquent de renouveler les demandes de subvention auprès de ces différents organismes afin de soutenir la réalisation de ce projet.

Comme l'an passé, la société retenue est SAS AGORESPACE pour un montant total de **80 740.80 € TTC.**

M. le Maire indique que différents organismes proposent des subventions pour la création de terrain multisports ; il ajoute que la Commune peut espérer une aide financière à hauteur de 40 % :

- L'Agence Nationale du Sport (ANS),
- La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU),
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA),
- Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER),
- Le programme LEADER (Liaison entre Actions et Développement de l'Economie Rurale),

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212200281-20260608-2026_06_05_35-DE

- Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor,
- Lannion Trégor Communauté,
- La Région Bretagne (Bien Vivre Partout en Bretagne),
- Les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis de la SAS AGORESPACE pour un montant de **80 740.80 € TTC sous réserve d'obtention des subventions**.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions et dotations.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à cette affaire.

Pour extrait conforme, Le Maire, Christophe THEBAULT

MAIRIE DE CAMLEZ
Côtes d'Armor